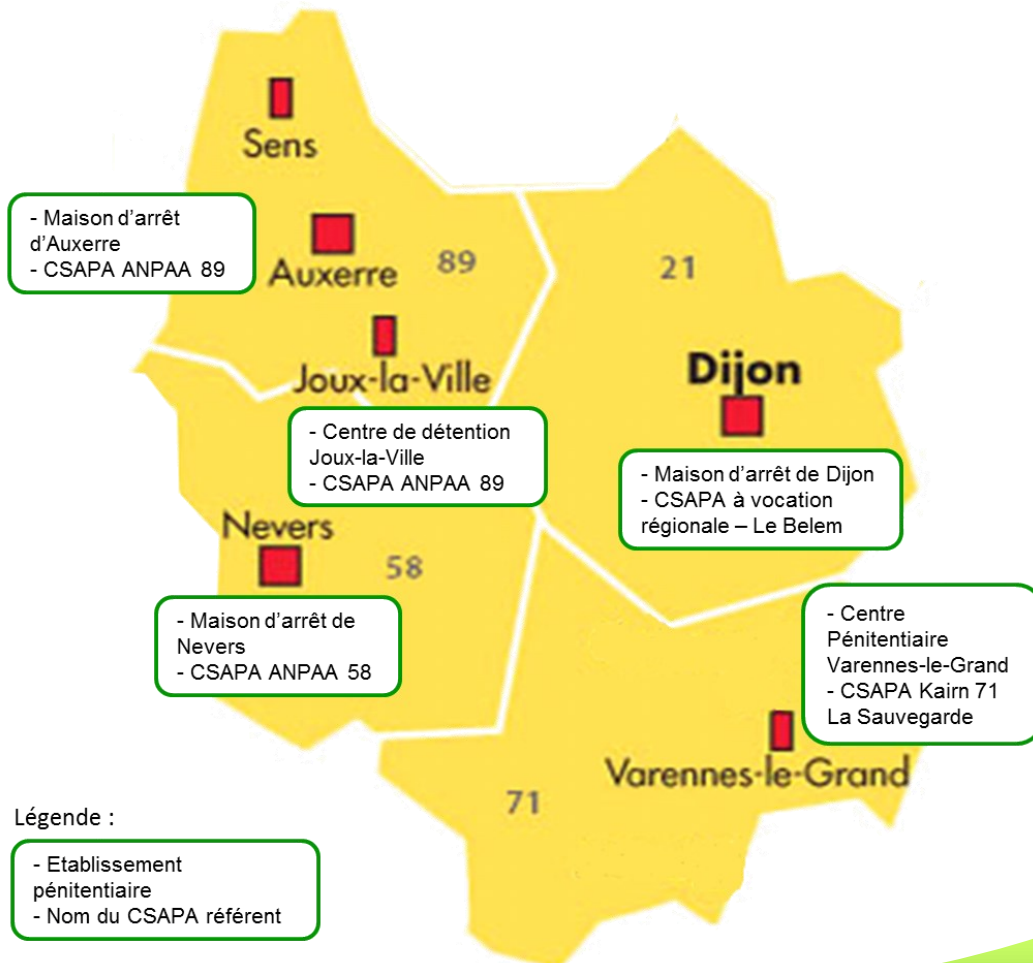


LE RESEAU REGIONAL DE SOINS EN ADDICTOLOGIE EN MILIEU CARCERAL

L'ensemble des établissements pénitentiaires de la région Bourgogne dispose d'une intervention en matière d'addictologie.

Le **CSAPA «Le Belem»**, référent carcéral de la Maison d'arrêt de Dijon, participe à l'évolution et à l'organisation du réseau de santé de Bourgogne.



CSAPA « Le Belem » Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

Maison d'Arrêt - 72 bis rue d'Auxonne - 21033 DIJON

Le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie à vocation pénitentiaire est une structure médico-sociale implantée à la Maison d'Arrêt de Dijon. Elle accueille toute personne détenue ayant des problèmes de consommation de substances psycho-actives ou présentant une addiction sans substances.



Contacts :

Secrétariat : 03 80 67 08 33

Mail : csapa@chlcdijon.fr

Horaires d'ouverture :

9h00 à 12h00 - 13h00 à 17h15

Du lundi au vendredi

LES MISSIONS

- Entretien d'accueil et d'information,
- Évaluation médicale, psychologique, sociale et orientation,
- Projet de soin individualisé,
- Réduction des risques,
- Prise en charge pluridisciplinaire,
- Orientation et préparation à la sortie,
- Référence addictions en milieu carcéral de la région Bourgogne.

LES MODALITES DE PRISE EN CHARGE

- Prise en charge individuelle et de groupe,
- Construction d'un parcours de soin individualisé avec l'usager,
- Accès aux traitements de substitution et suivi,
- Intervention en partenariat avec les associations spécialisées (SEDAP, AA, ANPAA...),
- Coordination avec les structures de soins extérieures.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

- Toute personne détenue qui en fait la demande, pour une information et une évaluation de sa consommation,
- Toute personne détenue ayant une consommation à risques, un usage nocif ou une dépendance aux substances psychoactives (cannabis, tabac, alcool, héroïne...),
- Toute personne détenue souffrant d'addictions sans substances (jeu pathologique, internet...).

L'ÉQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire est constituée des catégories professionnelles suivantes :

- Médecin psychiatre,
- Cadre de santé,
- Psychologue,
- Educateur,
- Infirmier(ère).

Le CSAPA garanti le respect du secret professionnel.

LES PARTENARIATS

Les partenaires internes :

- l'USP Niveau 2 (SMPR),
- l'UCSA,
- le SPIP,
- l'accueil Magenta,
- les groupes néphalistes

Les partenaires extérieurs :

- les structures médico-sociales,
- les réseaux addictions de Côte d'or,
- la SDAT,
- les centres hospitaliers et leur service addictologie,
- les UCSA des autres lieux de détention.

L'ACCUEIL

- L'accueil se fait au 1er étage du bâtiment A, dans les locaux de l'USP Niveau 2 ,
- Pour le quartier Femme : accueil dans les bureaux de consultation,
- Contact par courrier interne : boîte USP / CSAPA.